

SOMMAIRE EXÉCUTIF

GUIDE D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE



Vue de la rue Champlain, vers l'est

RÉSUMÉ

La Ville de Dieppe a retenu les services de L'Atelier Urbain, firme de consultation en urbanisme, afin de développer des concepts d'aménagement incitant la discussion et visant à aider la Ville dans sa prise de décision en matière d'aménagement dans ses projets futurs localisés au centre-ville.

CONTEXTE

Le centre-ville de Dieppe est aujourd'hui un milieu de vie et un lieu de destination en évolution. De nombreux projets, provenant du domaine privé et public, sont à venir. Cette période charnière représente un moment tout désigné pour planifier le développement futur afin d'assurer une cohérence d'ensemble et la vitalité du centre-ville dans une perspective de développement durable.

La Ville a commencé sa réflexion sur le réaménagement du centre-ville en 2016, avec un sondage et une consultation publique auprès de la population. Elle a ensuite adopté en 2018 le Plan directeur du centre-ville de Dieppe, réalisé par la firme WSP, qui présente un diagnostic du secteur, une vision globale de réaménagement du centre-ville, ainsi que les orientations stratégiques et des moyens de mise en œuvre pour parvenir à réaliser la vision développée.

La démarche d'élaboration du présent Guide d'aménagement a débuté en janvier 2018 et découle de la volonté de la Ville de Dieppe de poursuivre le travail amorcé, en proposant des actions concrètes pour le réaménagement du centre-ville. Ces actions viseront notamment à améliorer la qualité de vie et l'image du secteur ainsi qu'à renforcer l'attractivité et la convivialité du centre-ville.

Une rencontre de co-design avec les services municipaux et les parties prenantes a permis de venir valider certaines observations faites ainsi que d'entamer une réflexion sur le réaménagement du secteur.



Vue d'une nouvelle rue proposée nord-sud, à partir de la rue Champlain.



Vue de l'avenue Acadie vers le sud

LE GUIDE D'AMÉNAGEMENT PRÉSENTE:

- Un diagnostic spatial de la mobilité, des grandes fonctions urbaines, de l'architecture et du design et des espaces de rassemblement;
- L'analyse paysagère des rues prioritaires;
- Une vision d'aménagement et de développement;
- Des propositions d'interventions d'aménagement pour les rues prioritaires, les espaces verts et la signature identitaire;
- Les stratégies de mise en œuvre, incluant le plan d'action et l'estimation budgétaire.

Les rues et sites prioritaires identifiés par la Ville pour lesquels des propositions d'interventions d'aménagement ont été élaborées sont:

- La rue Champlain;
- L'avenue Acadie;
- La rue du Marché / rue Notre-Dame;
- Le chemin Gauvin et la Place 1604;
- L'avenue Virginia;
- L'îlot Gauvin;
- L'allée du Patrimoine;
- Un parc riverain à la rivière Petitcodiac.

La vision d'aménagement et de développement retenue s'articule autour du réaménagement de la rue Champlain et de l'avenue Acadie en boulevards urbains. Le tout éventuellement possible grâce au prolongement des rues Paul et du Collège qui permettra à la circulation de transit de contourner le centre-ville. Des aménagements distinctifs contribueront à mettre en place un lien privilégié entre le site du complexe intergénérationnel, la Place 1604, le marché public et un parc riverain en bordure de la rivière Petitcodiac.

L'agrandissement du marché public et la mise en valeur de la Place 1604 à travers la réaffectation temporaire ou permanente du tronçon du chemin Gauvin qui les sépare constituent, en plus de la densification de certains sites potentiels, des interventions structurantes contribuant à l'animation du centre-ville. Finalement, l'aménagement de parcours conviviaux et sécuritaires pour les piétons et cyclistes à travers le centre-ville favorisera les déplacements actifs, bénéfiques à l'activité commerciale et à l'ambiance du milieu.



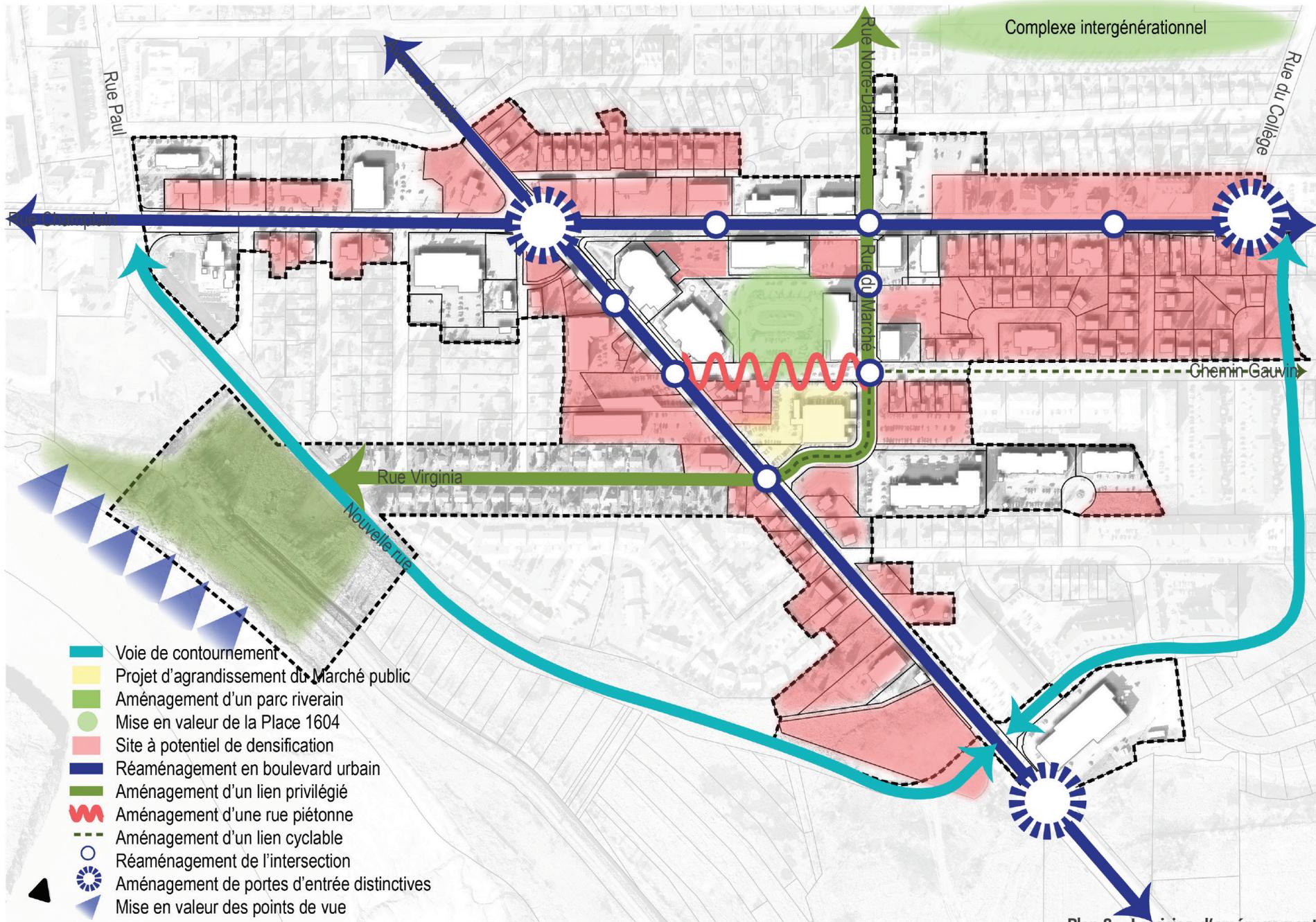
Vue du chemin Gauvin vers l'est



Vue de l'avenue Acadie, à partir de l'hôtel de ville, vers le sud



Vue de l'avenue Acadie, vers le sud



Plan 8 - La vision d'aménagement



877.7900 • dieppe.ca • info@dieppe.ca